

Table ronde 4 : RENFORCER LA PARTICIPATION DES PMA AU COMMERCE INTERNATIONAL ET A L'INTEGRATION REGIONALE

6 mars 2023, heure de Doha : 14h00 à 17h00
Salle des tables rondes thématiques

Résumé des débats

Excellences, Mesdames et Messieurs,

J'ai l'honneur de présenter le résumé des discussions de la table ronde 4 sur le "Renforcement de la participation des PMA au commerce international et à l'intégration régionale" qui s'est tenue le 7 mars 2023. La table ronde était coprésidée par S.E. M. Évariste Ndayishimiye, Président de la République du Burundi, et S.E. Mme Sheikh Hasina, Premier ministre du Bangladesh. La table ronde était composée de représentants des États membres, du monde universitaire, des Nations unies, d'organisations régionales et de la société civile. La table ronde a également bénéficié des contributions substantielles des participants au débat interactif.

Voici quelques-uns des enseignements tirés de la table ronde :

Les PMA sont aujourd'hui plus marginalisés dans le commerce mondial que lorsque la catégorie a été établie il y a 50 ans. Ensemble, les PMA représentent à peine 1 % du commerce mondial et leurs exportations tendent à être fortement concentrées sur quelques produits de base.

La pandémie de COVID-19 ainsi que l'impact de la situation géopolitique actuelle ont encore plus marginalisé les PMA dans le commerce international. On ne saurait trop insister sur l'urgence d'un soutien accru au redressement durable des PMA.

Au fil des ans, l'Organisation Mondiale du Commerce a pris plusieurs mesures concernant les priorités commerciales des PMA. Par exemple, l'accès au marché en franchise de droits et de quotas, les lignes directrices pour des règles d'origine simples et transparentes,

significative des PMA exige un renforcement des capacités de production, le développement des infrastructures, la création de valeur ajoutée et le commerce des produits à valeur ajoutée. Un appel a été lancé en faveur de politiques commerciales complémentaires et de soutien à tous les niveaux. L'accent a également été mis sur la nécessité de modifier les systèmes commerciaux et financiers afin qu'ils soutiennent davantage les efforts des PMA en matière de transformation structurelle.

Doubler la part des exportations des PMA d'ici 2031, comme le prévoit le programme d'action de Doha, est un défi, mais possible si un soutien international approprié est mis en place.

Le potentiel du commerce numérique pour stimuler l'innovation, intégrer les PMA dans le commerce mondial, créer des emplois et lutter contre les inégalités a été largement reconnu. MAIS le revers de la médaille est que les PMA sont confrontés à certains défis qui entravent leur participation. Dans les PMA, seulement 27 % de la population est en ligne. En outre, de nouvelles formes de protection du commerce numérique apparaissent, notamment : a) des exigences de localisation ; b) des limites d'accès au marché ; c) des exigences en matière de confidentialité des données ; d) des atteintes à la propriété intellectuelle, entre autres. L'initiative de déclaration conjointe de l'OMC offre une occasion unique de s'engager à façonner les règles du commerce numérique. Toutefois, sur les 88 membres de l'initiative conjointe, seuls trois PMA y participent.

L'accent a été mis sur le renforcement de la capacité des petites et moyennes entreprises et des femmes à participer au commerce international et au commerce électronique.

Les PMA sortants de la catégorie et ceux qui sont déjà sortis de la catégorie sont confrontés à des défis majeurs en matière d'érosion des préférences. L'extension du soutien en matière de Science et Technologie et les préférences commerciales unilatérales devrait être assurée. Il est nécessaire de poursuivre le soutien spécifique aux PMA qui sont sortis de la catégorie des PMA pendant un certain temps et de le supprimer progressivement par la suite.

L'intégration régionale a également été reconnue comme un moyen important de stimuler la participation des PMA au commerce international. Un appel fort a été lancé pour soutenir les efforts d'intégration régionale, en particulier la mise en œuvre de l'AfCFTA.

Excellences, Mesdames et Messieurs,

Ceci n'est qu'une partie des points clés soulevés lors de la table ronde. Un rapport détaillé sera préparé et partagé en tant que résumé de la conférence.

Je vous remercie de votre attention.